RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



Un contrat cadre pour faire rayonner la destination Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Région Normandie et Atout France officialisent le partenariat qui les unit avec la signature d'un Contrat Cadre. Objectif : mutualiser leurs forces pour développer la notoriété de la destination sur les marchés touristiques internationaux, en valorisant ses atouts, son identité et ses temps forts à venir.



Nathalie Porte et Rose-Marie Abel signent le Contrat cadre aux côtés de Nathalie Delattre, Michael Dodds et Christian Mantei à l'occasion du salon Rendez-vous en France

Les partenaires se réjouissent de pouvoir mener des actions concertées qui permettront de sensibiliser les voyageurs internationaux à trois grands sujets forts pour la Normandie : **le tourisme de mémoire**, **le tourisme 4 saisons**, **le tourisme durable,** sans oublier un événement d'envergure internationale qui s'annonce autour du **millénaire des Normands en 2027**.

Il s'agira également de capitaliser sur le contrat de destination **« Destination impressionnisme »** qui unit les acteurs du tourisme normands et franciliens autour de l'offre culturelle et touristique de ce courant artistique.

D'une durée d'un an et renouvelable deux fois, le Contrat Cadre prévoit des dispositifs de communication ciblant prioritairement les clientèles touristiques des marchés européens de proximité. Les marchés lointains seront quant à eux mobilisés en fonction de leurs affinités avec les thématiques promues (Ex : tourisme de mémoire pour les États-Unis et le Canada, historiquement connectés à la Normandie, héritage impressionniste pour le Japon, particulièrement sensible à ce mouvement).

Ces actions s'inscriront dans le cadre d'une stratégie globale visant à :

- Conforter le **positionnement durable** de la Normandie en favorisant un tourisme porteur de sens, bénéfique au territoire et à ses habitants et minimisant les impacts environnementaux ;
- Favoriser une bonne **répartition des visiteurs dans le temps et dans l'espace** en encourageant les voyages en dehors des pics saisonniers et sur les sites les moins fréquentés ;
- Valoriser **une offre d'activités de plein air, accessible sur les 4 saisons,** avec une attention particulière portée au vélotourisme, favorisant l'itinérance et les déplacements doux.

Ce contrat vient concrétiser **une nouvelle dynamique de coopération** pour faire de la Normandie une destination toujours plus visible, attractive, et en phase avec les enjeux du tourisme d'aujourd'hui.

En savoir plus sur les contrats cadre et contrat de destination